

« Ceux qui luttent ne sont pas sûrs de gagner, mais ceux qui ne luttent pas ont déjà perdu » B. Brecht

La section syndicale FO ACTION ENFANCE vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. Elle fait le vœu de voir aboutir des avancées sociales en termes de conditions de travail et d'augmentations de salaire pour TOUS !

La situation générale est inquiétante, avec la poursuite de la destruction des services publics et les conséquences que l'on connaît. Que ce soit dans le secteur de l'énergie, et surtout dans le secteur de la santé et de l'hôpital. Notre secteur n'est pas mieux loti, des milliers d'enfants n'ont pas de places dans les établissements spécialisés, d'autres attendent la mise en œuvre des mesures de protection pendant des mois, malgré des ordonnances judiciaires.

## DES NOUVELLES DES ETABLISSEMENTS

La section syndicale s'est réunie et a fait le point sur la situation dans chaque village et dans chaque service représenté. Elle fait des constats identiques et effrayants dans de nombreuses structures :

- Des salariés sont abandonnés à leur sort, seuls, ils font face à la charge de travail à cause du manque de personnel.
- Les démissions sont toujours aussi nombreuses. Le turn-over important est source d'inquiétudes pour les salariés et fortement déstabilisant pour les jeunes accueillis et leurs familles.
- Des travaux de réhabilitation dans certains établissements bousculent la vie des jeunes et mettent les salariés en surcharge de travail. Aucun accompagnement au changement n'est sérieusement anticipé par les directions.
- L'accueil des nouveaux salariés est toujours déplorable et bien souvent dans l'urgence.
- Des faits graves sont constatés sur différents sites laissant les salariés en désarroi et les enfants en insécurité, faute de réponses adaptées.
- Des professionnels non issus du secteur social sont embauchés, certains se trouvent en difficulté pour exercer les missions en Protection de l'Enfance car ils ne connaissent ni le secteur, ni le métier, et mettent les professionnels en surcharge de travail pour les « former » ; tous les salariés embauchés doivent être d'emblée inscrits dans un cycle de formation qualifiante.
- Dans certains établissements, les restructurations et le déploiement de nouveaux services génèrent une surcharge de travail pour le personnel administratif et technique, sans nouvelles embauches !
- La Fondation n'a pas mis en place une réflexion sur l'utilisation du logiciel Sil'Age, en particulier sur le stockage de données sensibles, comme les informations médicales.
- **Plusieurs droits d'alerte** sur les risques psychosociaux démontrent à nouveau que les dysfonctionnements liés à la gestion humaine et à l'organisation des établissements ne sont pas réglés. Pourtant les salariés et leurs représentants n'ont cessé de le signaler !

### Pourquoi faut-il en arriver jusque-là ?

De façon générale, la section syndicale dénonce le manque de moyens dévolus à la Protection de l'Enfance. La Fondation Action Enfance doit prendre toute sa part pour obtenir les moyens humains à la hauteur des exigences que confèrent les missions de service public en Protection de l'Enfance. Les équipes doivent s'étoffer de professionnels pluridisciplinaires : infirmiers, médecins psychiatres, maîtresses de maison, psychologues.

## **A nouveau, la section syndicale FO réitère ses revendications**

- Maintien et augmentation des postes éducatifs à 35H
- Formation des cadres à un management plus horizontal et bien traitant
- Formation systématique des salariés non diplômés
- Augmentation immédiate et significative des salaires pour tous
- Augmentation du nombre de personnel et pourvoi immédiat des postes vacants : administratifs, techniques, éducatifs, soignants
- Rythme de travail respectant la vie personnelle des salariés
- Durée du travail : égalité de traitement, baisse de la cible annuelle et uniformisation
- 183 euros net/mois pour tous
- Mise en place d'un 13<sup>ème</sup> mois

## **AUGMENTATION DE LA VALEUR DU POINT**

Dans la CCNT 51, la valeur du point passe à 4,58 € avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> juillet 2022. C'est une augmentation de près de 3 %, largement insuffisante au regard de l'inflation (+ 6 % en 2022).

Malheureusement, elle ne profitera pas aux plus bas salaires (indices conventionnels infra-SMIC). Ces salariés verront seulement leur indemnité différentielle diminuer, et resteront au SMIC.

C'est scandaleux.

## **SUR LES 183 EUROS POUR TOUS**

La lutte continue pour obtenir les 183 euros pour tous sans contrepartie au niveau des négociations nationales.

En attendant, FO demande à nouveau une prime pour les salariés d'ACTION ENFANCE qui en sont exclus.

**L'ACTUALITE C'EST LE FRONT DU REFUS**

**NON A LA REFORME DES RETRAITES !**

Dans la situation précaire et douloureuse que les salariés subissent depuis des années, faisant fi du front commun intersyndical, le gouvernement annonce malgré tout un allongement de la durée de cotisation et un report de l'âge de départ en retraite !

**Pour FO c'est non !**

**La riposte s'engage dès le 19 janvier 2023 :  
TOUS EN GREVE ET EN MANIFESTATION**